

UNION GRAMME

Assemblée Générale suivie du verre de l'amitié

Le lundi 15 mai 2017

dans les locaux de l'Union Gramme

PROGRAMME

18h Accueil des membres.

18h15 *Assemblée Générale Statutaire.*

- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 16 juin 2016.
- Allocution d'ouverture et élections statutaires par Christian Maka, Président.
- Synthèse des activités de l'Union Gramme par les différents Administrateurs responsables.
- Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2016.
Présentation du budget 2017 par Francesco Di Filippo, Trésorier.
- Décharge des Administrateurs.
- Démission et nomination des Administrateurs.
- Vie sur le campus de l'Ourthe, département Gramme par Juan Herrera, Directeur de catégorie technique.

19h 15 Verre de l'amitié.

ELECTIONS STATUTAIRES

En application de l'art. 20 des statuts, tous les membres peuvent se faire représenter à l'Assemblée Générale par un autre membre après lui avoir donné procuration. En cas de vote, seuls les membres peuvent participer.

Administrateurs en fin de mandat et rééligibles :

Christian MAKKA (1971), Président
Roland MINGUET (1971), Vice-Président
Alain XHONNEUX (1985), Administrateur

Composition de l'équipe actuelle :

Le Conseil d'Administration :

Christian MAKKA (1971), Président,
Roland MINGUET (1971), Vice-Président
Francesco DI FILIPPO (1981), Trésorier
Jean-Jacques EYEN (1973), Secrétaire Général
Maximilien BOURDEAUD'HUI (2014), Administrateur
Jacques MARTIN (1971), Administrateur
Alain XHONNEUX (1985), Administrateur

Les Commissaires aux comptes :

David GODIN (1995)
Jean WERA (1953)

Appel aux candidats :

Nous invitons les membres qui accepteraient de remplir un rôle actif au sein de notre Association à prendre contact avec le Président ou un Administrateur avant l'Assemblée Générale.

Toute proposition de service nous intéresse (Conseil d'Administration ou projets ou autres).

PROCURATION POUR L'AG DE L'UNION GRAMME

- En impossibilité de me rendre à l'Assemblée Générale du 15 mai 2017.
- Je donne délégation à :

pour me représenter officiellement.

Cette procuration n'est valable que pour l'Assemblée Générale du 15 mai 2017
et uniquement pour les points repris à l'ordre du jour et si l'Administrateur désigné est
présent.

Nom du signataire :

(signature précédée par 'Bon pour pouvoir' écrit à la main)